

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Normandie

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Calvados

SERVICE GESTIONNAIRE : Département du Calvados - Service FSE

CODE ET INTITULE : NORMOI1629 Normandie_Calvados_Intégration sociale mineurs non accompagnés et jeunes majeurs au travers d'activités de type culturel

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- 1.1 Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Etablissements habilités d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés et jeunes majeurs étrangers.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 20 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/07/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 31/08/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Pour la période de programmation 2022-2027, le Département du Calvados est chargé, en tant qu'organisme intermédiaire, de mettre en œuvre les crédits du fonds social européen au titre du volet régional du programme national FSE+ (PN FSE+) « Emploi – Inclusion – Jeunesse – Compétences » dont l'autorité de gestion est la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) du



Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion. Au niveau régional, l'autorité de gestion déléguée (AGD) est la DREETS (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) de Normandie.

Le présent appel à projet est fléché sur l'objectif spécifique L et est dédié au co-financement des actions d'accompagnement social des mineurs non-accompagnés et jeunes majeurs. Ceux-ci sont notamment cités dans les principaux groupes cibles de la priorité 1 du programme national FSE+.

A ce jour, plus de 511 jeunes (mineurs non accompagnés et jeunes majeurs) sont pris en charge par la plateforme mineurs non accompagnés (MNA) du Département du Calvados. En effet, ce sont des jeunes de nationalité étrangère présents sur le territoire français sans présence d'autorité parentale. A l'atteinte de la majorité, le Conseil Départemental offre la possibilité pour les jeunes majeurs sans ressources financières ou familiales, un accompagnement du majeur par la mise en œuvre d'un accueil provisoire jeune majeur (APJM).

Différents acteurs œuvrent, au sein du Département du Calvados, dans l'accueil et l'accompagnement de ces jeunes isolés et exclus de la société, de par leur nationalité et leur parcours. En effet, 501 jeunes sont accueillis en établissements et sont suivis par des partenaires du Département du Calvados.

L'année 2025 marque les 10 ans de l'attaque qui a frappé la rédaction Charlie Hebdo. Dans ce contexte, le Département du Calvados souhaite lancer un appel à projet ayant pour finalité d'éveiller les consciences des jeunes pris en charge sur la liberté d'expression.

THÈME : Actions visant à soutenir le développement des jeunes en situation d'exclusion